

PÉROU

## Aéroport de Lima : reprise des vols après l'accident



© REUTERS.

Les vols ont repris à l'aéroport international de Lima dimanche, après le nettoyage et la remise en état de la piste où un avion avait été percuté au décollage par un camion de pompiers, a indiqué l'exploitant de l'aéroport. « Nos opérations ont été rétablies, sur les vols domestiques comme sur les vols internationaux » a écrit sur Twitter Airport Partners (LAP), l'exploitant de l'aéroport. Le ministre des Transports du Pérou a ouvert une enquête pour déterminer les causes de l'accident. Selon Carlos Portocarrero, président de la Commission d'enquête des accidents aériens, les boîtes noires de l'avion ont été récupérées et des enquêteurs en provenance de France et du Chili arriveront lundi pour en examiner le contenu. L'aéroport était fermé depuis vendredi après-midi, lorsqu'un véhicule de pompiers a percuté un avion de la compagnie aérienne chilienne Latam qui s'apprêtait à décoller avec 102 passagers à bord. La collision a provoqué l'incendie de l'appareil, l'évacuation des passagers et la suspension des activités de l'aéroport. Deux pompiers sont morts dans cet accident. AFP

PROCHE-ORIENT

## La Turquie frappe les régions kurdes de Syrie et d'Irak

La Turquie a mené dimanche des raids aériens dans le nord de l'Irak et de la Syrie qui ont fait une trentaine de morts dans plusieurs régions sous contrôle des forces kurdes syriennes et du PKK, accusées par Ankara du récent attentat meurtrier à Istanbul.

Dans une réplique apparente contre Ankara, des tirs de roquette effectués depuis le territoire syrien ont atteint un poste-frontière turc faisant au moins huit blessés, deux soldats et six policiers turcs, selon l'agence officielle turque Anadolu.

« L'opération aérienne "Griffe Epée" a été menée avec succès dans le cadre de notre stratégie visant à éliminer les attaques terroristes du nord de l'Irak et de la Syrie, assurer la sécurité des frontières et éliminer le terrorisme à sa source », a déclaré le ministre turc de la Défense, dans un communiqué.

Immédiatement accusés de l'attentat d'Istanbul qui avait fait six morts et 81 blessés le 13 novembre, le Parti des Travailleurs du Kurdistan (PKK) et les Forces démocratiques syriennes (FDS, coalition armée dominée par les Kurdes), soutenues par Washington, avaient nié toute implication.

Les frappes dans les provinces syriennes de Raqa et Hassaké (nord-est) et d'Alep (nord) ont fait au moins 18 morts dans les rangs des FDS et 12 morts dans ceux du régime syrien, selon l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH), une ONG basée au Royaume-Uni et qui dispose d'un vaste réseau de sources en Syrie. Il y a eu 40 blessés, selon la même source. L'ONG a également fait état de la mort d'un journaliste, Issam Abdallah, correspondant syrien d'une agence de presse kurde.

Les autorités autonomes kurdes ont de leur côté fait état d'au moins 29 morts. « Ces attaques (...) ne resteront pas sans réponse. Au moment et à l'endroit appropriés, nous répondrons avec force et efficacité », ont promis dans un communiqué les FDS. AFP

ENSEIGNEMENT

# L'école a besoin de déconnecter

Les applis et réseaux sociaux ont bouleversé les relations professeurs, élèves, parents, rendant poreuse la frontière entre vies privée et professionnelle. Certains réclament un droit à la déconnexion.

ÉRIC BURGRAFF

Classroom, Moodle, Cabanga, Knecto, Smartschool. Sans compter les e-mails. Sans compter non plus les messageries Teams, Messenger, WhatsApp... On ne dénombre plus les moyens électroniques intervenant en support des relations professeurs/élèves/parents. La tendance n'est pas neuve, cela fait une dizaine d'années que les écoles s'équipent peu ou prou pour négocier le virage numérique. Une dizaine d'années qu'ordinateurs, smartphones, tablettes, tableaux interactifs... sont au service de la transition numérique avec les vifs encouragements des acteurs du Pacte pour un enseignement d'excellence. Une tendance que l'ère covid, avec ses cours en ligne et la généralisation de la communication électronique, a littéralement fait exploser. Mais alors que le soufflé de la pandémie est largement retombé, la digitalisation des interactions propres au monde scolaire n'a pas faibli. Non sans difficultés techniques ou relationnelles. Nombreux aujourd'hui sont les directions, les enseignants, les élèves, les parents... à évoquer les dérives du système. D'une situation traditionnellement très codifiée – journal de classe, prestation face à la classe, réunion de parents –, le relationnel scolaire 2.0 est passé en automatique quasi permanent.

Source de stress

« Cette disponibilité de tous les instants peut devenir une source de stress et de frustration chez les uns et les autres. Certains professeurs sont par exemple apostrophés par des parents qui leur reprochent un manque de réactivité », alerte Marie-Martine Schyns (Les Engagés), députée francophone et ancienne ministre de l'Éducation. « Dans le monde scolaire comme dans bon nombre de secteurs professionnels, la frontière entre vie professionnelle et vie privée s'estompe. Ce phénomène peut générer du stress et de l'épuisement professionnel. » Dans une proposition de résolution déposée au Parlement, elle réclame l'officialisation d'un droit à la déconnexion électronique des enseignants et des élèves. Le droit de fermer les canaux de communication scolaires – ou de ne pas interagir sur ces canaux – dans des horaires à préciser.

Et de citer des exemples vécus. Celui de ces parents qui s'emballent parce qu'un enseignant n'a pas répondu à un message du gamin posté à 21 heures. Celui aussi de cette directrice du fondamental interpellée par SMS à toutes les heures de la soirée ou du week-end. Celui encore – parce que ça fonctionne dans l'autre sens aussi – de ces ados dépités de recevoir à 18 h une nouvelle salve de devoirs urgents. Alors que la Flandre s'est emparée activement du problème, contraignant les établissements à fixer un cadre pour les communications digitales, alors que la France présente le droit à la déconnexion comme « la condition d'une vie professionnelle et privée équilibrée », la Fédération Wallonie-Bruxelles est à la traîne.

Pour rattraper le retard, les Engagés proposent une série de dispositions, dont celle-ci, essentielle : négocier avec les partenaires de l'école (syndicats, pouvoirs organisateurs et associations de parents) « un accord-cadre grâce auquel chaque établissement pourra fixer des règles en matière de connexion et de dé-



**Le droit à la déconnexion numérique, qui concerne tout autant les enseignants que les élèves, est susceptible de ramener davantage de sérénité à l'école.**

© PIERRE-YVES THIENPONT

connexion électronique ». A partir de là, il conviendra d'outiller les écoles pour appliquer les mesures, il conviendra aussi d'intégrer cette question dans la formation des enseignants, dans les référentiels ainsi que dans les politiques d'éducation aux médias.

Fin de semaine dernière les députés ont échangé sur la proposition des Engagés sans rien conclure d'autre qu'il faudra en reparler à la lumière d'un projet de cadre pour l'ensemble des secteurs fi-

nancés par Communauté française. C'est en tout cas ce que promet l'accord sectoriel. « Ça pourrait ne pas aller vite », se désole la députée Schyns. « Or, il y a urgence, ce qui se passe à l'école sur ces questions est plus préoccupant qu'ailleurs. L'usage exponentiel de l'outil numérique est créateur de difficultés supplémentaires aux niveaux relationnel et pédagogique alors que l'école n'a vraiment pas besoin de cela. Elle est surtout en recherche d'un cadre serein. »

### « La notion d'horaire scolaire a été malmenée »

Alain Koeune, directeur du collège Bellevue à Dinant

« La période covid a engendré une hausse substantielle des moyens de communication rapide. Concomitamment, leur usage s'est généralisé à n'importe quelle heure du jour et de la nuit, que ce soit en semaine ou le week-end, à l'initiative des élèves, des parents, des enseignants... La temporalité a changé, la notion d'horaire scolaire a été malmenée, avec une tendance de la part des élèves à demander des explications sans cesse mais aussi, à la marge, de la part de

professeurs à solliciter les élèves en soirée. Il nous a rapidement paru important de réfléchir à une charte pour encadrer ces pratiques. Dans la foulée, après le covid, les conseils d'élèves se sont penchés sur ces questions et ont repris la charte à leur compte pour l'améliorer. Elle précise la notion de déconnexion pour tous. Très simplement, en dehors des horaires scolaires – avec une tolérance d'une heure ou deux –, il n'y a aucune obligation d'interagir sur les applis ou réseaux sociaux, d'où que vienne la sollicitation. » E.B.

16 %

Selon une étude de la Ligue des Familles, seuls 16 % des élèves sont laissés sans sollicitation de l'école après 18h ou le week-end. Par ailleurs, trois parents sur cinq estiment qu'en période covid, ces sollicitations ont davantage stressés leurs enfants. La Ligue réclame, elle aussi, « un droit à la déconnexion tel qu'il s'applique déjà au monde du travail, aux adultes ». E.B.

### « On ne peut pas continuer avec ce truc sauvage »

Maryline, professeure d'histoire

A 29 ans, Maryline est professeure d'histoire et géographie en sixième secondaire dans le réseau officiel. « Ce qui pèse le plus, ce sont moins les mails des messageries instantanées et leur cortège de notifications. Il m'arrive de recevoir un message à 23 heures de la part d'élèves qui ne savent plus ce qu'ils doivent étudier pour le lendemain. Si je ne réponds pas, ils peuvent me relancer dix fois et en faire une excuse pour ne pas étudier. Non seulement, ils envoient des messages à des heures indécentes mais en plus, ils considèrent que s'ils sont en difficulté, c'est en raison de mon absence de réponse. Il m'est aussi arrivé de recevoir un message d'un jeune que j'avais réprimandé en classe : "Madame, je n'ai pas apprécié votre comportement, j'aimerais que vous me laissiez tranquille !" C'est odieux ! Et je ne parle pas des parents qui se servent de ces

canaux pour tenter d'excuser des devoirs non faits. Certaines applications se paramètrent pour éviter de recevoir des notifications en dehors d'un horaire que je me suis fixé. »

« Comme beaucoup d'enseignantes de ma génération, je suis accro aux réseaux sociaux, à Instagram notamment. La frontière entre vie privée et vie professionnelle devient très poreuse... C'est pourquoi j'établis des règles pour mes élèves : "Je sais que vous allez me suivre mais vous avez interdiction de liker ou de faire des commentaires, sinon je vous bloque." Je suis jeune et je me protège, mais pour certains enseignants, cette communication digitale à outrance est un vrai clou de cerceuil. La plupart des élèves sont bienveillants mais quelques-uns peuvent vous empoisonner la vie. Ce ne serait pas du luxe d'encadrer ces pratiques. On ne peut pas continuer éternellement avec ce truc sauvage. » E.B.